

## Contactez-nous

Mairie  
Place des noyers  
29800 SAINT-THONAN  
02 98 40 13 33  
mairie@saint-thonan.fr  
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

## Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Mardi : 8h30 à 12h.  
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Jeudi : 8h30 à 12h.  
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Samedi : 9h à 12h

## Les élus à votre écoute

### Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h  
et sur rendez-vous.

### Les adjoints et leurs fonctions

Administration Générale  
(personnel communal - finances)  
Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

Vie associative - Animation  
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie  
(voirie - urbanisme - embellissement)  
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés  
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance -  
Jeunesse et relations avec l'école  
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

### L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et  
de la communication  
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

## Aménagement de la traversée du Bourg



**PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA  
TRAVERSÉE DU BOURG  
ET DES ESPACES PUBLICS LE LONG  
DE LA ROUTE DEPARTAMENTALE N°25 (RD25)**

**RÉUNION PUBLIQUE  
DE PRÉSENTATION DU PROJET**

**Mercredi 3 Mai**  
à 18h30 à la salle Île de Batz

Dans le cadre du projet de réaménagement des espaces publics au niveau de la place Saint-Nicolas et de la rue de Kersaos, et suite à la réunion publique de concertation qui s'est tenue le samedi 14 Janvier dernier, venez assister à la réunion de présentation du projet.

## Commémoration du 8 mai 1945



● L'UNC (Union Nationale des Combattants) Saint-Thonan invite ses adhérents et sympathisants à se retrouver devant la mairie le **lundi 8 mai à 11 h.**

La délégation se rendra au Monument aux Morts pour la cérémonie de Mémoire et du Souvenir.

Un verre de l'amitié sera servi à la salle polyvalente à l'issue de la cérémonie.

## Ateliers « Zéro déchets » : Inscrivez-vous !



● Manon Nicolas, animatrice à la Maison de l'Enfance, organise dans le cadre de sa formation 6 ateliers « Zéro Déchets » gratuits et ouverts à tous. Les thématiques des 5 prochains ateliers sont :

- Vendredi 12 Mai : Création d'un emballage bio
- Vendredi 9 Juin : Création d'une éponge
- Vendredi 23 Juin : Fabrication d'une lessive

- Vendredi 30 Juin : Création de tablettes de lave-vaisselle
- Vendredi 7 Juillet : Recette zéro déchet

**Les ateliers ont lieu de 18 h à 19 h à la salle Île de Batz.**

**Venez créer votre « kit zéro déchets »  
pour votre cuisine !**

► Inscription à la mairie : 02 98 40 13 33 - [mairie@saint-thonan.fr](mailto:mairie@saint-thonan.fr)

## Déclarations préalables

### ● Demandées :

- ZA Croas An Heizic, ravalement de façade.
- Allée des Chardonnerets, modification d'ouverture.
- Rue de Kersaos, ravalement de façade.
- Rue des Ajoncs, construction d'une extension d'habitation.
- Hameau du Pontic, construction d'un abri à bois.
- Rue de Pen Ar Quinquis, extension d'un garage, construction d'un abri de jardin, et construction d'un mur.

### ● Demandées et accordées :

- Rue de Kerilis, installation de panneaux photovoltaïques.
- Allée des Primevères, pose d'un portail.
- Pen Ar Quinquis, création d'un enrochement (mur de soutènement).
- Chemin des Pépinières, construction d'un abri de jardin.
- Hameau des Camélias, construction d'une véranda.
- Kichen Ar Rouer, installation de panneaux photovoltaïques.
- Hameau de Mestallic, réalisation d'un enrobé.

## Permis de construire

### ● Demandé :

- Chemin des Pépinières, démolition partielle d'un hangar et construction d'un logement.

## Permis d'aménager

### Accordé :

- Rupont, aménagement d'un lotissement de 9 lots.

## Déclaration de revenus



- La campagne déclarative 2023 pour les revenus 2022 a démarré le 13 avril.

Dans le Finistère,  
**le service est ouvert jusqu'au 1er Juin 2023.**

Pour déclarer en ligne vos revenus vous êtes invités à vous connecter au site : <https://www.impots.gouv.fr/>

Les usagers qui souhaitent bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu sont invités à recourir de façon privilégiée à l'un des services ci-dessous :

- 0809 401 401 (appel non surtaxé)
- <https://www.impots.gouv.fr/>
- Centre des finances publiques - 59, rue de Brest à Landerneau - de 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 16 h, les lundis, mardis et jeudis.

## Sécurité routière

UN ENFANT NON PROTÉGÉ C'EST  
UN ENFANT EN DANGER.



Les beaux jours arrivent !

- Avec le changement d'heure, les sorties en vélo sont plus fréquentes.

Petit rappel pour votre sécurité : **le casque à vélo, c'est obligatoire pour les moins de 12 ans**, qu'ils soient conducteurs ou passagers, et vivement conseillé à tout âge.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou les adolescents.

Soyons vigilants !

## Brûlage des déchets de jardin



- La Loi N° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des **bio-déchets** (dont font partie les **déchets verts**) à l'air libre et dans les incinérateurs de jardins.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.

## Service environnement



### ORDURES MENAGERES

- ▶ Vendredi 12 mai (report du lundi 8).
- ▶ Le lundi 22 mai.



### EMBALLAGES ET PAPIERS

- ▶ Vendredi 5 mai (report du lundi 1er)
- ▶ Le lundi 15 mai.

### DÉCHETTERIES

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

- Aire de déchets verts à Pont ar Bellec - La Forest-Landerneau : 24h/24h - 7j/7j.

## Avis aux nouveaux habitants

- Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau

● Afin de répondre aux enjeux liés à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles et, notamment de l'eau, le **Syndicat du Spernel participe, à compter du 1<sup>er</sup> avril, au financement de l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie** par les foyers de la commune.

La mise en place d'un récupérateur d'eaux pluviales pour un usage extérieur (arrosage, nettoyage outils...), permet une gestion raisonnée de la ressource en eau et donc une maîtrise de l'utilisation qui en est faite.

Le Comité Syndical du Spernel contribuera au financement à hauteur de 50 % maximum du coût TTC du prix d'achat d'un récupérateur d'eau de pluie de 150 litres minimum ; le financement est plafonné à 100 € TTC dans les limites du budget prévu pour l'année en cours.

► **Renseignements à la Mairie : 02 98 40 13 33 - [mairie@saint-thonan.fr](mailto:mairie@saint-thonan.fr)**

## Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

« **Qu'est-ce que je peux attendre des autres** »

**Jeudi 4 mai**

**De 14 h à 16 h**

*La Cimenterie*

*12, Rue Saint-Ernel - Landerneau*

**Vendredi 5 mai**

**De 14 h à 16 h**

*Foyer St Yves*

*Loperhet*

► **Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - [clic@ccpld.bzh](mailto:clic@ccpld.bzh)**

## Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

● Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

[maison.enfance@saint-thonan.fr](mailto:maison.enfance@saint-thonan.fr) | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

## Accueil de loisirs sans hébergement

● **Programme du mois de mai :**

- Mercredi 3 : Les pingouins sur les banquises
- Mercredi 10 : Les animaux polaires
- Mercredi 17 : Mosaïque de tortue - Méduses multicolores
- Vendredi 19 : Dans la jungle... - Géométrigre
- Mercredi 24 : Gâteau de renard - Les animaux de la forêt
- Mercredi 31 : Dromadaire au clair de lune - Guirlande de serpent



## Relais Petite Enfance

● Permanence le 15 mai à la Maison de l'Enfance.

Renseignements par téléphone, en contactant l'animatrice Céline DAVID :

02 98 43 63 97 - 06 26 55 26 69

56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau

[rpe.interco@enjeuxdenfance.fr](mailto:rpe.interco@enjeuxdenfance.fr)

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

## Vie paroissiale

● **Messes du mois de mai :**

- Dimanche 7 à 10h30 à Saint-Thonan.
- Dimanche 21 à 10h30 à Saint-Thonan.

## ETAT CIVIL

### Naissances

- Éric ROY, né le 7 avril à Saint-Thonan.
- Swane GUENNAL, née le 7 avril à Brest.
- Jeanne THIEBAUT, née le 10 avril à Brest.

## SERVICE DE SANTE

### Médecine générale

**Docteur COLINAS**

02 98 40 16 70

89, rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

### Cabinet kiné

**Clément DELATTRE**

02 98 36 23 92

80, rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

### Cabinet infirmier

**DESPAS - TREGUIER**

09 83 29 39 08

2, place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

### Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.

## Vos droits et vos démarches administratives

[service-public.fr](http://service-public.fr) ou  
[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)

ou [finistere.gouv.fr](http://finistere.gouv.fr)

ou par téléphone au :

3939 « Allo Service Public »

(du lundi au vendredi 8 h à 20 h,  
samedi 8 h 30 à 18 h).

## Dates à retenir

★ Samedi 29 avril à 14 h , finales départementales, challenge coupe vétérans et loisirs.

★ Mercredi 3 Mai à 18h30, Réunion Publique de présentation du projet d'aménagement de la RD25, à la salle Ile de Batz.

★ Dimanche 8 mai à 11 h , devant la mairie : Commémoration du 8 mai, organisée par l'UNC.

★ Vendredi 12 mai de 18 h à 19 h , atelier "Création d'un emballage bio", organisé par Manon Nicolas, animatrice à la Maison de l'Enfance, à la salle Ile de Batz.

★ Dimanche 23 mai entre 13h14 et 13h23, la 4ème étape de l'Essor Breton traversera notre commune entre Lannon et la chapelle de Saint-Herbot.

## Actualités des associations

[www.courir-a-st-thonan.fr](http://www.courir-a-st-thonan.fr)

[www.cycloclubsaintthonan.fr](http://www.cycloclubsaintthonan.fr)

[www.jsst.fr](http://www.jsst.fr)

[www.facebook.com/sainthonik](https://www.facebook.com/sainthonik)

[lesraquettetesthonanaises.weebly.com](http://lesraquettetesthonanaises.weebly.com)

[www.handballsaintthonan.fr](http://www.handballsaintthonan.fr)

## Génération mouvement club Saint-Nicolas



### Programme du mois de mai :

- Mercredi 3 mai : Spectacle Jean Pépé à 14 h à Plouneventer.
- Mardi 9 mai : Sortie à Saint-Caradec (Marie Guertzaille).
- Jeudi 11 mai : Interclubs (pétanque, dominos) à Pencran.
- Lundi 15 mai : Jeu « Le Savez-vous » à Saint-Thonan (salle polyvalente).
- Mercredi 17 mai : Finale de belote à Ploudaniel.
- Jeudi 25 mai : Interclubs (pétanque) à La Forest-Landerneau et sortie avec le club de Saint-Divy à Pont-Aven.
- Jeudi 1er juin : Interclubs (pétanque, dominos) à Plouédern.

## L'Essor breton 2023



● L'Essor Breton, célèbre course cycliste par étapes se déroulera du 18 au 21 mai.

La 4e et dernière étape de la 63e édition traversera la commune le

**Dimanche 23 mai**

avec un passage entre 13 h 14 à Lannon, et 13 h 23, à la chapelle de Saint-Herbot.

► Toutes les informations sur le site web de la course : <http://www.essor-breton.fr/>

## Finales départementales

SAMEDI 29 AVRIL EDITION 2022-2023 SAINT-THONAN  
16H : FINALES CHALLENGES  
16H : FINALES COUPES  
ENTRÉE GRATUITE  
RESTAURATION ET BUQUETTE SUR PLACE

### FINALES DÉPARTEMENTALES CHALLENGE COUPE VÉTÉRANS ET LOISIRS



LAGADEC

Saint-Thonan

Le Source

Domino's

McERNA

SUPER U

## Bibliothèque

### Bibliothèque Municipale



● Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h.

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h.

### Activités du mois de mai :

- Vendredi 12 à partir de 10 h 45 : accueil des bébés lecteurs.

Plus que quelques jours pour découvrir où re-découvrir les toiles des peintres amateurs Saint-Thonanais, n'hésitez pas à vous attarder quelques instants sur ces tableaux effectués avec différentes techniques : acrylique, encre de chine, aquarelle, etc...

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année à la bibliothèque.

La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

Au plaisir de vous retrouver et bonne lecture !

> Adresse mail : [bibliotheque.saintthonan@orange.fr](mailto:bibliotheque.saintthonan@orange.fr)

> Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.  
Les annonces pour le bulletin du mois de juin 2023 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 mai 2023**.